

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES**

du 3 octobre 2023

Lors de sa séance du 3 octobre 2023 qui s'est tenue de 9h30 à 12h30, le Comité des Parties Prenantes d'ecosystem pour la filière des équipements électriques et électroniques (EEE) relevant des catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8 pour le ménager et des catégories 1, 2, 4, 5 et 6 pour le professionnel telles que mentionnées au II de l'article R.543-172 du code de l'environnement a émis, sur le projet mentionné ci-après, présenté et soumis pour avis par ecosystem, les avis suivants :

- **Avis du Comité sur la mise en place d'un Fonds Réemploi et Réutilisation des EEE professionnels : affectation des ressources financières du fonds, modalités d'attribution des financements par le fonds**

Avis favorable avec :

10 votes favorables (membres nommés sur proposition de FIEEC, FICIME, FIM, FEI, ESS France, AMF, CNR, AMORCE, INTERCOMMUNALITES de France et FNE)

0 vote défavorable

3 abstentions (membres nommés sur proposition de FEDEREC, SNEFID et FNADE)